

ANNEXE R
(version abrégée)

Si votre relevé est non disponible parce que vous venez tout juste de compléter votre programme, joignez ce document à votre demande d'admission. Cette annexe confirme que vous avez entrepris les démarches afin que les documents officiels nous soient acheminés dès que le registraire de l'université sera en mesure de les émettre.

J'ai fait ma demande au registraire de l'université à laquelle j'ai gradué afin que celui-ci achemine directement à l'Ordre mon relevé officiel et final de notes avec la mention « grade obtenu », la date d'obtention, ainsi que le sceau du registraire, preuve de l'obtention de mon diplôme.

Date à laquelle vous avez complété votre programme :

_____/_____
mois année

Date prévue d'obtention du diplôme :

_____/_____
mois année

Date à laquelle votre demande a été faite au registraire de l'université :

_____/_____
mois année

Signature

Date

Notes importantes :

Tout document officiel portant une mention conditionnelle à l'obtention du grade sera refusé.

Un relevé de notes avec le nombre complet de crédits, mais sans une mention officielle d'obtention de grade sera refusé.

L'attestation de fin d'études ou d'obtention du diplôme doit obligatoirement être accompagnée d'un relevé final de notes original où figure la totalité de la formation.